



France Télévisions

Monsieur Alexandre Kara
Directeur de l'information

Madame Isabelle Caroff
Directrice des Ressources Humaines et de l'Organisation

7, esplanade Henri de France
75907 Paris Cedex 15

Objet : Saisine des syndicats SNJ-CFDT-CGT-FO-UNSA-CGC sur les conditions et la charge de travail des correspondants de France Télévisions en régions et les besoins de renforts.

Paris, le 10 octobre 2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'Accord de Groupe France Télévisions du 8 décembre 2008 sur l'amélioration du dialogue social, et afin d'anticiper un conflit collectif, les syndicats SNJ-CFDT-CGT-FO-UNSA-CGC vous demandent, dans le cadre d'une saisine, d'organiser une réunion dans les délais prévus par l'Accord afin d'évoquer les conditions de travail des correspondants de FTV en régions. Il s'agit d'une procédure qui doit enclencher l'ouverture d'une négociation par la direction.

Après l'alerte d'une correspondante le mercredi 4 octobre dans un mail intitulé « une correspondante en détresse » envoyé aux correspondants et à la direction, nous pensons que cet appel au secours est le signe plus général d'une situation très alarmante dans les bureaux. **Les journalistes ont atteint la limite du supportable en terme d'organisation et de surcharge de travail et ils sont aujourd'hui en danger.**

Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, ils demandent une amélioration de leurs conditions de travail, très dégradées. Tournages en urgence même pour des sujets qui ne relèvent pas du tout de l'actualité, demandes sans anticipation à la dernière minute, aucun temps de préparation pour caler les reportages longs, concurrence des éditions qui se disputent les sujets au détriment des équipes. Mais les réponses apportées par la direction ne sont pas à la hauteur de **l'insécurité morale et physique** ressentie par ces salariés.

Déjà en 2016, les bureaux avaient interpellé la direction en déposant un préavis de grève. Trop d'éléments fournis aux éditions avec la perte de sens de notre travail, trop de kilomètres, et pas assez d'équipes. Si sur le premier point les choses se sont améliorées durant un temps, il n'y a pas eu de renforcement des bureaux depuis cette date, de nouvelles équipes sont pourtant indispensables face à la surcharge de travail.

Les syndicats demandent :

- 1- **Une charte établie de temps de préparation/tournage/montage** pour tous les formats longs : feuilleton, Petits Plats dans l'Écran, chemins de traverse, enquêtes 20h, +du 20h. (sans aucun dérangement pour des éléments, sinon la journée sera recreditée) : 1 jour de calage, 1-2 jours de tournage selon les besoins et 1 jour de montage.
- 2- **Des horaires de travail et des amplitudes journalières** qui préservent la santé des équipes : 11 heures d'amplitude journalière maximum, s'il y a des dépassements réitérés, un entretien doit avoir lieu avec la hiérarchie. Respect d'un temps de repos minimum de 11 heures entre 2 journées de travail, exceptionnellement 9h en cas d'actualité non prévisible, et 48 heures maximum de travail par semaine. (Accord collectif d'entreprise de France Télévisions de 2013)
- 3- **Une relève** des journalistes par la rédaction parisienne ou par des CDD locaux en cas d'actualité sur plusieurs jours afin d'éviter l'épuisement des équipes.
- 4- **Un renforcement** de tous les bureaux avec une équipe supplémentaire à minima pour atteindre 3 équipes. La charge de travail a augmenté de plus de 30% en 5 ans dans le service.
- 5- **Une revalorisation** de la prime de permanence de nuit. De 30€ brut à 40 € brut. Cette prime n'a pas été réévaluée depuis 7 ans. C'est la compensation pécuniaire de la grande disponibilité des correspondants et son impact sur la vie privée.
- 6- **La mise à jour du DUERP** (Document unique d'évaluation des risques professionnels) **et du PAPRIACT** (Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail) pour identifier ce risque de surcharge de travail et les mesures correctrices mises en œuvre et à maintenir en terme de prévention.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir rapidement à ce sujet, afin de prévenir une aggravation des risques qui pèsent sur nos consœurs et confrères, ainsi que nous l'avons exposé ci-dessus.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Bruno ESPALIEU (DSC CFDT)

Jacques LAROSE (DS CGC)

Georges PINOL (DSC CGT)

Renaud BERNARD (DSC FO)

Anne GUILLÉ-ÉPÉE (DSC SNJ)

Freddy BERTIN (DS SRCTA-UNSA)